

Le 3 mai 2018

## DÉCLARATION OFFICIELLE D'ORTHOPHONIE ET AUDIOLOGIE CANADA (OAC)

### **OAC administrera le nouvel Examen d'admission à la pratique canadien à l'intention des orthophonistes et des audiologistes**

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est fier d'annoncer qu'il a conclu une entente avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en orthophonie et en audiologie (ACOROA) afin d'élaborer et d'administrer le tout premier Examen d'admission à la pratique canadien à l'intention des orthophonistes et des audiologistes.

Depuis plusieurs années, l'ACOROA collabore à un projet de centralisation et de renforcement des capacités pour harmoniser l'évaluation des orthophonistes et des audiologistes qui travaillent dans les territoires réglementés au Canada. Une composante clé de ce projet est la mise en œuvre d'un examen d'admission à la pratique national, uniformisé et fondé sur les compétences pour chaque profession. Le projet de centralisation et de renforcement des capacités déplacera le processus d'évaluation sous un organisme unique, ce qui mènera à des résultats uniformisés, à une sécurité du public rehaussée et à une mobilité de la main-d'œuvre améliorée.

OAC est très bien placé pour élaborer et administrer le nouvel Examen d'admission à la pratique canadien. Depuis plus de 30 ans, l'association administre les examens professionnels dans le cadre de son programme de certification clinique. En attribuant le contrat de l'examen à OAC, l'ACOROA assure une transition sans heurts et réussie au nouvel examen.

Le premier examen d'admission est prévu à l'automne 2020; et, au cours de la prochaine année, OAC et l'ACOROA offriront de plus amples renseignements à propos du processus de demande menant à la séance d'examen inaugurale.

À titre d'association professionnelle nationale des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication, OAC accueille favorablement l'établissement de normes professionnelles nationales au Canada et il est heureux d'appuyer les professions en administrant l'examen d'admission.

#### **Le programme et les examens de certification clinique d'OAC**

La certification clinique est la norme d'excellence la plus élevée d'OAC dans les professions et le titre de compétence est très bien reçu partout au Canada et à l'étranger. **Le programme de certification clinique d'OAC est axé sur le perfectionnement professionnel tout au long de la carrière. L'introduction du nouvel examen d'admission ne transformera en rien l'objectif fondamental du programme de certification clinique.**

.../2

Les étudiants qui souhaitent devenir cliniquement certifiés ou qui nécessitent la réussite de l'examen d'OAC pour l'admission à la pratique dans une province ou un territoire sont toujours tenus d'écrire l'Examen de certification clinique d'OAC. Cependant, une fois l'examen d'admission introduit en 2020, OAC n'administrera plus un examen de certification clinique supplémentaire. Les critères d'admissibilité à la certification clinique d'OAC seront rajustés pour cadrer avec le nouvel environnement professionnel.

Au cours des prochains mois, OAC mobilisera et consultera les parties prenantes afin de discuter de la façon dont le programme de certification clinique d'OAC peut continuer à mieux servir les professions. OAC s'est engagé à conserver, adapter et moderniser le programme de certification clinique et ainsi combler les besoins évolutifs des professions.

### À propos d'OAC

**Orthophonie et Audiologie Canada (OAC)** est une organisation axée sur la membriété qui appuie et promeut les professions de plus de 6 400 membres et associés. Nous sommes le seul regroupement national qui s'emploie passionnément à appuyer et à représenter les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication, inclusivement. Grâce à cet appui, nous défendons les besoins des personnes ayant des troubles de la communication. Visitez [www.oac-sac.ca](http://www.oac-sac.ca) pour en apprendre davantage.

#### Renseignements :

Emily Banzet, Gestionnaire des communications et du marketing

Courriel : [emily@sac-oac.ca](mailto:emily@sac-oac.ca)

Tél. : 613.567.9968, poste 251